

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE ASSE BLEONE

SEANCE DU 08 JUILLET 2026
DELIBERATION n°29-2026

L'an deux mille vingt-six et le huit juillet, à 17 heures 30, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

OBJET :

Travaux de gestion des boisements rivulaires et des lits sur les bassins versants de l'Asse (campagne 6), de la Blanche (campagne 7), de la Bléone (campagne 11 et digues PAA), du Rancure (campagne 6) et des ravins de Volonne/l'Escale (campagne 6)

** Choix des entreprises pour les 11 lots du marché*

(AFFAIRE RELEVANT DE MISSIONS GEMAPI)

Est nommé secrétaire de séance : Gérard COLLOMP

Nombre de membres en exercice :	24 (48 voix)
Nombre de délégués votants présents :	14 (28 voix)
Nombre de délégués avec 2 voix délibératives :	16 (dont 2 pouvoirs)
	Soit 32 voix délibératives

Représentants de PAA :

Titulaires :

ARNAUD David	IAVARONE Gérard
BAILLE Denis	GONCALVES Gilles
BERTORELLO Gilles	LAURENT Patrick
FIAERT Claude	ZANARTU-HAYER Italo
FORGET Marc	

Suppléants à voix délibérative :

DELAROUX Lionel	FABRE Jean-Luc
-----------------	----------------

Pouvoirs :

FERRAND Romain à Claude FIAERT

Absents excusés :

COCHET Brigitte	JOUBERT Jean-Paul
DI BENEDETTO Julien	PORTIER Lucie
ISNARD Brice	

Représentant de DLVAgglo :**Pouvoirs :**

GOUIN Benoit à Gérard COLLOMP

Représentants de la CCAPV :**Titulaires :**

COLLOMP Gérard	MAZZOLI Jean
----------------	--------------

Suppléants à voix délibérative :

CHAILLAN Hugues

Vu la délibération 13-2026 du Bureau du Syndicat Mixte Asse Bléone en date du 12 mars 2026 approuvant le programme de travaux, le montant prévisionnel, du plan de financement et des demandes de subventions des campagnes 2025/2026 des travaux de gestion des lits visant la restauration de la dynamique sédimentaire sur les bassins versants de l'Asse et de la Bléone.

Vu la délibération 14-2026 du Bureau du Syndicat Mixte Asse Bléone en date du 12 mars 2026 approuvant le mode de passation du marché, l'allotissement et les critères de jugement des offres du marché « Travaux de gestion des boisements rivulaires et des lits sur les bassins versants de l'Asse (campagne 6), de la Blanche (campagne 7), de la Bléone (campagne 11 et digues PAA), du Rancure (campagne 6) et des ravins de Volonne/L'Escale (campagne 6) ».

Vu la délibération 15-2026 du Bureau du Syndicat Mixte Asse Bléone en date du 12 mars 2026 autorisant le Président à signer les conventions avec les propriétaires privés concernés par la réalisation des travaux de gestion des boisements rivulaires et des lits sur les bassins versants de l'Asse (campagne 6), de la Blanche (campagne 7), de la Bléone (campagne 11 et digues PAA), du Rancure (campagne 6) et des ravins de Volonne/L'Escale (campagne 6).

Vu la délibération n°16-2026 du Bureau du Syndicat Mixte Asse Bléone en date du 12 mars 2026 autorisant le Président à déposer les demandes d'autorisation spéciale au titre de l'article L.621-32 du Code du Patrimoine nécessaires à la réalisation des travaux d'entretien prévus en 2026/2027.

Considérant l'allotissement du marché « Travaux de gestion des boisements rivulaires et des lits sur les bassins versants de l'Asse (campagne 6), de la Blanche (campagne 7), de la Bléone (campagne 11 et digues PAA), du Rancure (campagne 6) et des ravins de Volonne/L'Escale (campagne 6) - Marché n°2026-07 » ; à savoir :

LOT	Bassin versant	Communes	Opération
LOT 1	Bléone	Auzet Prads Haute Bléone Digne les Bains La Robine sur Galabre	Travaux d'entretien semi-mécanisés (broyeur à branches sur chenilles) - Vallées du Bès et de la Bléone : - Grave d'Auzet 2 - Torrent de la Chanolette - Mourouès 2 - Eaux Chaudes 3 - Galabre - Ravin de Clue Bernard - Ravin de Clarette - Forfait équipe de bucheron
LOT 2	Bléone	Thoard Barras Malijai	Travaux d'entretien (broyeur à branches sur chenilles - engin de treuillage et débardage) - Basses vallées de la Bléone et des Duyes - Duyes 2 - Duyes 3 - Duyes 4 - Ravin de Combe de Garce - Forfait équipe de bucheron - Tranche optionnelle 1 : Duyes 4 : forfait traitement des déchets verts

LOT 3	Bléone	Barras Thoard Champtercier	Travaux mécanisés (essartements, terrassements avec déplacement de matériaux, ouverture de chenaux) : - Duyes 3 - Duyes 4 - Tranche optionnelle 1 : Duyes 4 : essartement supplémentaire - Tranche optionnelle 2 : Duyes 4 : terrassement supplémentaire
LOT 4	Bléone	Aiglun Le Chaffaut St Jurson	Travaux mécanisés pour DIRMED (essartements et terrassements) : - Bléone 8 - Journée de pelle pour guépier
LOT 5	Bléone	Digne les Bains Aiglun Le Chaffaut	Travaux manuels d'entretien des digues (débranchage et traitement des embâcles + broyeur à branches) : - Bléone 6 : Digue des Arches (traitement de la végétation dans enrochements (passage hivernal et estival)) - Bléone 6 : Epinettes amont (traitement de la végétation dans enrochements et dans le mur) (passage hivernal et estival) - Bléone 6 : Epinettes aval (gestion de la végétation dans les enrochements) (passage hivernal et estival) - Bléone 6 : Digue de la Gineste (gestion de la végétation dans les enrochements) (passage hivernal et estival) - Bléone 6 & 7 : Lit de la Bléone entre l'amont du pont des Arches et la limite aval de la digue du Grand Justin (façonnage des embâcles en 30 cm et traitement des peupliers dans les ilots) (passage hivernal et estival) - Bléone 7 : Digue de la Sèbe (seuil BDR au pont de la RN85) - Bléone 7 : Digue de la Sèbe (grand pont au seuil BDR) - Bléone 7 : Digue des Ferréols : (traitement de la végétation dans enrochements) (passage hivernal et estival) - Bléone 7 : Digue du plan d'eau des Ferréols : (traitement de la végétation dans enrochements) (passage hivernal et estival) - Bléone 7 : Digue du grand Justin - Bléone 8 : digue de la ZAE Espace Bléone - Bléone 8 : Digue du Gibassier - Les Eaux Chaudes : Digue du centre commercial (passage hivernal et estival) - Les Eaux Chaudes : Digue du camping (passage hivernal et estival) - Les Eaux Chaudes : Digue de Barbejas (passage hivernal et estival)
LOT 6	Bléone	Digne	Travaux d'entretien semi-mécanisés berge de la RN85 pour la DIRMED (broyeur à branches sur chenilles) - Digne : pont bleu – pont CFP : entretien ripisylve rive droite

LOT 7	Ravins l'Escale- Volonne	L'Escale Volonne	Travaux d'entretien semi-mécanisés (broyeur à branches sur chenilles) - Ravin de Taravon - Ravin de la Pierre Taillée - Ravin de la Chapelle / Fabre - Torrent des Graves partie amont
LOT 8	Asse	Senez Blieux Estoublon	Travaux mécanisés (essartements-terrassements) : - Asse de Blieux 2 - Estoublaïsse 2 - Torrent de Grais - Tranche optionnelle n°1 : Asse de Blieux 2 - Tranche optionnelle n°2 : Estoublaïsse 2
LOT 9	Asse	Tartonne Clumanc Saint Lions Estoublon	Travaux d'entretien semi-mécanisés (broyeur à branches sur chenilles) : - Ravin des Sauzeries - Asse de Clumanc 4 - Estoublaïsse 1 - Estoublaïsse 2
LOT 10	Blanche	Seyne Selonnet	Travaux d'entretien semi-mécanisés (broyeur à branches sur chenilles) : - Blanche 4 - Blanche 7 - Blanche 8 - Blanche du Fau 3 - Ravin de St Anne - Vallon du Méarze 2 - Vallon du Méarze 3 - Vallon du Méarze 4 - Tranche optionnelle n°1 : Blanche 4
LOT 11	Rancure	Puimichel Le Castellet Oraison	Travaux d'entretien semi-mécanisés (broyeur à branches sur chenilles) : - Torrent de Puimichel 2 - Torrent de Puimichel 3 - Rancure 6 - Rancure 7 - Tranche optionnelle n°1 : Rancure 7 (dessouchage)

Considérant la publicité réalisée pour la mise en concurrence de ce marché sur les supports suivants :

- DEMATIS n°1159124 du 28/04/2026
- BOAMP n°26-43194 du 28/04/2026

Considérant les 11 plis déposés en temps et en heure au syndicat et les lots auxquels elles soumissionnent (tableau de synthèse porté en page suivante).

Considérant les critères de jugement des offres inscrits au règlement de la consultation du dossier de consultation des Entreprises (DCE) :

- Prix : 50 points
- Valeur technique de l'offre : 50 points

Considérant l'analyse des offres réalisée par le syndicat.



		BV Bléone						L'escale Volonne LOT 7	BV Asse		BV Blanche LOT 10 TF : 40 000 TO : 5 000	BV Rancure LOT 11 TF : 25 000 TO : 5 000
		LOT 1	LOT 2 TF : 28 000 TO : 2 000	LOT 3 TF : 30 000 TO : 10 000	LOT 4 20 000	LOT 5 51 000	LOT 6 10 000		LOT 8 TF : 57 000 TO : 10 000	LOT 9 50 000		
N° pli	Estimatif TTC	50 000	TF : 28 000 TO : 2 000	TF : 30 000 TO : 10 000	20 000	51 000	10 000	7 500	TF : 57 000 TO : 10 000	50 000	TF : 40 000 TO : 5 000	TF : 25 000 TO : 5 000
1	Les JarDignois					X						
2	Société Forestière de la Durance		X	X	X			X	X			
3	Alpine des Bois	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
4	Abelia	X	X			X		X		X	X	X
5	EIFFAGE Grand Sud			X	X				X			
6	BERNARD MAURIN	X	X			X	X	X		X	X	X
7	GUERY Père et fils			X	X							
8	Guiramand			X	X				X			
9	Travaux et Environnement	X	X	X	X			X	X	X	X	X
10	Macagno								X			
11	Polder			X	X				X			
		4	5	7	7	4	2	5	7	4	4	4

- Lot 1 : Bléone - Travaux semi-mécanisés (broyeur de branches sur chenilles) sur les vallées du Bès et de la Bléone

4 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 3 Société Alpine des bois	Candidat 4 ABELIA	Candidat 6: Bernard Maurin SAS	Candidat 9 SARL Travaux et environnement
Note globale (sur 100 pts)	85,01	44,48	100	95,25

L'offre la mieux-disante, pour le lot 1, est celle de la **société Bernard MAURIN SAS** (candidat 6). Elle s'élève à 68 061.60 € TTC.

- Lot 2 : Bléone - Travaux semi-mécanisés (broyeur de branches sur chenilles) sur les basses vallées de la Bléone et des Duyes

5 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 2 – Société Forestière de la Durance	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 4 - ABELIA	Candidat 6 – Bernard MAURIN	Candidat 9 – Travaux et Environnement
Note globale (sur 100 pts)	91,85	85,70	46,58	100	98,92

L'offre la mieux-disante, pour le lot 2, est celle de la **société Bernard MAURIN SAS** (candidat 6). Elle s'élève à 29 316,00 € TTC et se décompose comme suit :

- Tranche ferme : 27 996.00 € TTC
- Tranche optionnelle n°1 : 1 320.00 € TTC

Lot 3 : Bléone - Travaux mécanisés (essartements, scarification et terrassements avec déplacement de matériaux)

7 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 2 - Société Forestière de la Durance	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 5 -EIFFAGE Grand Sud	Candidat 7 – Guery père et fils	Candidat 8 - Guiramand	Candidat 9 – Travaux et Environnement	Candidat 11 - POLDER
Note finale (100 pts)	97,44	84,09	87,50	71,99	39,10	84,54	84,78

L'offre la mieux-disante, pour le lot 3, est celle de la **Société Forestière de la Durance** (candidat 2). Elle s'élève à 23 452.20 € TTC et se décompose comme suit :

- Tranche ferme : 16 963.202 € TTC
- Tranche optionnelle n°1 : 3 384.00 € TTC
- Tranche optionnelle n°2 : 3 105.00 € TTC

Lot 4 : Bléone - Travaux mécanisés (essartements et terrassements)

7 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 2 - Société Forestière de la Durance	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 5 -EIFFAGE Grand Sud	Candidat 7 – Guery père et fils	Candidat 8 - Guiramand	Candidat 9 – Travaux et Environnement	Candidat 11 - POLDER
Note finale (100 pts)	97,50	84,75	81,12	61,96	35,48	92,88	80,39

L'offre la mieux-disante, pour le lot 4, est celle de la **Société Forestière de la Durance** (candidat 2). Elle s'élève à 10 960.80 € TTC.

- Lot 5 : Bléone - Travaux manuels d'entretien des digues (débranchement, traitement d'embâcles, broyeur à branches)

4 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 1 – Les JarDignois	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 4 - ABELIA	Candidat 6 – Bernard MAURIN
Note finale (100 pts)	90,00	68,21	28,80	92,79

L'offre la mieux-disante, pour le lot 5, est celle de la **société Bernard MAURIN SAS** (candidat 6). Elle s'élève à 36 201.60 € TTC.

- Lot 6 : Bléone - Travaux d'entretien berge de la RN85 (broyeur à branches sur chenilles) à Digne-les-Bains du pont bleu au pont des CFP

2 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 6 – Bernard MAURIN
Note finale (100 pts)	87,50	88,18

L'offre la mieux-disante, pour le lot 6, est celle **société Bernard MAURIN SAS** (candidat 6). Elle s'élève à 9 465.00 € TTC.

- Lot 7 : Ravins de L'Escale et Volonne - Travaux semi-mécanisés (broyeur de branches sur chenilles)

5 offres ont été réceptionnées.

L'offre du candidat 3 était suspectée d'être anormalement basse mais, après questionnement de l'entreprise, elle n'a pas été écartée car les précisions apportées permettent de justifier pleinement et utilement du caractère sérieux de cette offre.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 2 – Société Forestière de la Durance	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 4 - ABELIA	Candidat 6 – Bernard MAURIN	Candidat 9 – Travaux et Environnement
Note finale (100 pts)	76,20	95,00	37,96	87,43	90,04

L'offre la mieux-disante, pour le lot 7, est celle de la **Société Alpine des Bois** (candidat 3). Elle s'élève à 2 729.40 € TTC.

- Lot 8 : Asse - Travaux mécanisés (essartements et terrassements)

7 offres ont été réceptionnées.

Les offres des candidats 2 et 5 étaient suspectées d'être anormalement basses mais, après questionnements des entreprises, elles n'ont pas été écartées car les précisions apportées permettent de justifier pleinement et utilement du caractère sérieux de ces trois offres.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 2 - Société Forestière de la Durance	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 5 -EIFFAGE Grand Sud	Candidat 8 - Guiramand	Candidat 9 – Travaux et Environnement	Candidat 10 - Macagno	Candidat 11 - POLDER
Note finale (100 pts)	86,10	69,23	92,50	41,40	77,39	61,92	70,05

L'offre la mieux-disante, pour le lot 8, est celle de la **société Eiffage Grand Sud** (candidat 5). Elle s'élève à 41 718.00 € TTC et se répartie comme suit :

- Tranche ferme : 36 918.00 € TTC
- Tranche optionnelle n°1 : 3 600.00 € TTC
- Tranche optionnelle n°2 : 1 200.00 € TTC

- Lot 9 : Asse - Travaux semi-mécanisés (broyeur de branches sur chenilles)

4 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 4 - ABELIA	Candidat 6 – Bernard MAURIN	Candidat 9 – Travaux et Environnement
Note finale (100 pts)	86,16	45,91	100	99,78

L'offre la mieux-disante, pour le lot 9, est celle de la **société Bernard MAURIN SAS** (candidat 6). Elle s'élève à 43 152.00 € TTC.

- Lot 10 : Blanche - Travaux semi-mécanisés (broyeur de branches sur chenilles)

4 offres ont été réceptionnées.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 4 - ABELIA	Candidat 6 – Bernard MAURIN	Candidat 9 – Travaux et Environnement
Note finale (100 pts)	74,68	44,08	97,18	100

L'offre la mieux-disante, pour le lot 10, est celle de la société **Travaux et Environnement** (candidat 9). Elle s'élève à 35 998.80 € TTC et se décompose comme suit :

- Tranche ferme : 33 694.80 € TTC
- Tranche optionnelle n°1 : 2 304.00 € TTC

- Lot 11 : Rancure - Travaux semi-mécanisés (broyeur de branches sur chenilles)

4 offres ont été réceptionnées.

L'offre du candidat 6 était suspectée d'être anormalement basse mais, après questionnement de l'entreprise, elle n'a pas été écartée car les précisions apportées permettent de justifier pleinement et utilement du caractère sérieux de cette offre.

Les notes définitives affectées aux candidats pour les 2 critères de jugement sont les suivantes.

	Candidat 3 – Alpine des Bois	Candidat 4 - ABELIA	Candidat 6 – Bernard MAURIN	Candidat 9 – Travaux et Environnement
Note finale (100 pts)	69,32	37,03	95,00	81,31

L'offre la mieux-disante, pour le lot 11, est celle de la **société Bernard MAURIN SAS** (candidat 6). Elle s'élève à 25 428.00 € TTC et se décompose comme suit :

- Tranche ferme : 23 844.00 € TTC
- Tranche optionnelle n°1 : 1 584.00 € TTC

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de suivre les conclusions des analyses des offres techniques et financières pour les lots 1 à 10 du marché « Travaux de gestion des boisements rivulaires et des lits sur les bassins versants de l'Asse (campagne 6), de la Blanche (campagne 7), de la Bléone (campagne 11 et digues PAA), du Rancure (campagne 6) et des ravins de Volonne/L'Escale (campagne 6) - Marché n°2026-07 ».

DESIGNE les entreprises suivantes pour la réalisation des travaux des lots 1 à 11 et APPROUVE les propositions financières de ces dernières pour chacun des lots concernés :

	PROPOSITIONS	
	Nom candidat	Offre financière (en € TTC)
LOT 1	BERNARD MAURIN SAS (candidat 5)	68 061.60
LOT 2	BERNARD MAURIN SAS (candidat 5)	29 316.00 Répartis comme suit : - Tranche ferme : 27 996.00 € TTC - Tranche optionnelle n°1 : 1 320.00 € TTC
LOT 3	Société Forestière de la Durance (candidat 2)	23 452.20 Répartis comme suit : - Tranche ferme : 16 963.202 € TTC - Tranche optionnelle n°1 : 3 384.00 € TTC - Tranche optionnelle n°2 : 3 105.00 € TTC
LOT 4	Société Forestière de la Durance (candidat 2)	10 960.80
LOT 5	BERNARD MAURIN SAS (candidat 6)	36 201.60
LOT 6	BERNARD MAURIN SAS (candidat 6)	9 465.00
LOT 7	Société Alpine des Bois (Candidat 3)	2 729.40
LOT 8	EIFFAGE Grand Sud (candidat 5)	41 718.00 Répartis comme suit : - Tranche ferme : 36 918.00 € TTC - Tranche optionnelle n°1 : 3 600.00 € TTC - Tranche optionnelle n°2 : 1 200.00 € TTC
LOT 9	BERNARD MAURIN SAS (candidat 6)	43 152.00
LOT 10	SARL Travaux et Environnement (candidat 9)	35 998.80 Répartis comme suit : - Tranche ferme : 33 694.80 € TTC - Tranche optionnelle n°1 : 2 304.00 € TTC

LOT 11	BERNARD MAURIN SAS (candidat 6)	25 428.00 Répartis comme suit : - Tranche ferme : 23 844.00 € TTC - Tranche optionnelle n°1 : 1 584.00 € TTC
TOTAL		326 486.40

DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2026 en section de fonctionnement.

DIT que les tranches optionnelles seront réalisées dans le respect des budgets alloués.

DIT que les travaux des lots n°4 et 6, réalisés par le SMAB pour le compte de la DIRMED, ne seront notifiés qu'après la signature de la convention de mandat par la DIRMED.

MANDATE le Président pour signer tous documents, effectuer toutes démarches pour parvenir à la réalisation des opérations.

Fait à DIGNE LES BAINS,
Les jours, mois et an que dessus,
Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Claude FIAERT



Le secrétaire de séance
Gérard COLLOMP